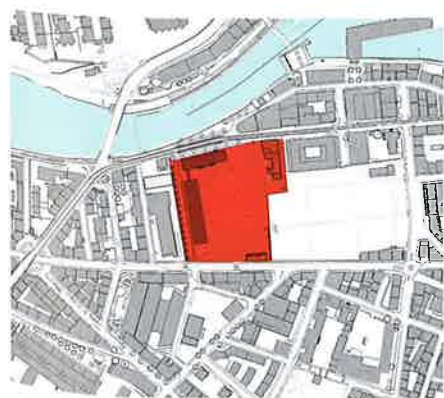


Eco-quartier de la Jonction, Genève

Comment s'exprimer? > Pendant la phase de délibération du jury l'interprétation de la notion d'éco-quartier a été l'objet d'un projet en lui-même. Que recoupe cette notion? Quels sont ses enjeux? Chaque membre du jury a ses exemples en tête. Pourtant, aucun des a priori, exprimés par les uns ou par les autres, ne se sont révélés entièrement justes. C'est en découvrant les projets que les convictions se sont construites. Les propositions montrent, à l'évidence, qu'il n'y a pas de modèle tout fait. Chaque situation, chaque programme appelle une réponse particulière.

Un nouveau quartier > La démarche qui a précédé le concours constitue déjà un acte de développement durable. La volonté d'assainir un site contaminé, de densifier le centre ville, de réunir trois maîtres d'ouvrage aux philosophies différentes, de proposer un programme ambitieux – logements, activités, école, abris culturels, parking – allait déjà dans le sens d'une prise en compte globale et équilibrée des questions de société, d'écologie et d'économie. La question, restée ouverte, était de savoir quels sont les outils auxquels il faut recourir pour parvenir à répondre, par le projet, à ce que certains peuvent considérer comme un slogan politiquement correct: la création d'un éco-quartier.

L'architecture d'abord > A mesure des délibérations, il est devenu évident pour les membres du jury, comme pour les experts, que seule l'architecture est à même de répondre à cet enjeu. Si l'architecture ne donne pas satisfaction, les solutions techniques ne sont qu'un palliatif. Ce constat démontre, si nécessaire, qu'au-delà des mots et des modes une architecture «intelligente» reste centrale dans l'acte de construire. (Laurent Geninasca, Président du jury, Introduction du rapport du jury)



Près du cimetière des Rois se trouvera le futur éco-quartier de la Jonction à Genève.

1^{er} rang > 1^{er} prix, CHF 48 000.– et une indemnité d'un montant de CHF 21 000.–

> Architecture: Dreier Frenzel Architecture & Communication, Lausanne > Collaborateurs: Alexandre Aviolat, Steven Beuc, Christoph Holz, Cédric Liardet, Mareike Seyfang, Rémy Wild > Spécialistes: Perreten & Milleret, Carouge; Energgestion, Carouge; Zanetti ingénieurs conseils, Petit-Lancy; Alain Dreier Bureau technique du bâtiment, Carouge > Consultants: Susanne Muller, artiste; Marie-Paule Thomas, sociologue; Alexander Kochan, architecte paysagiste; Laurent Vorlet, physique du bâtiment; Damien Dreier, ingénieur civil

2^{ème} rang > 2^{ème} prix, CHF 44 000.– et une indemnité d'un montant de CHF 21 000.–

> Architecture: bunq, Rolle > Collaborateurs: Cyril Lecoultre, Laurent Gaille, Philippe Gloor, Julien Grisel, Romain Kilchherr > Spécialistes: Kälin et Cuérel, Lausanne; Weinmann – Energies, Echallens

3^{ème} rang > 3^{ème} prix, CHF 30 000.– et une indemnité d'un montant de CHF 21 000.–

> Architecture: Pierre-Alain Dupraz, Genève > Collaborateurs: Julian Behrens, Nicolas Chong, Gaëtan Girard, Kira Graf, Pierre Mencacci, Dorothee Muller > Spécialistes: Guscetti & Tournier, Carouge; Mike Humbert, Meyrin; Technosan, Veyrier; Salzmann Ingenieurunternehmung, Eychholz

4^{ème} rang > 4^{ème} prix, CHF 28 000.– et une indemnité d'un montant de CHF 21 000.–

> Architecture: CLR Chevalley Longchamp Russbach, Genève > Spécialistes: Amsler Bombeli et associés, Lausanne; Riedweg & Gendre, Carouge; Schumacher Ingénierie, Genève; Perrin, Spaeth & associés, Genève

5^{ème} rang > 5^{ème} prix, CHF 25 000.– et une indemnité d'un montant de CHF 21 000.–

> Architecture: Blue Architects & Ruprecht Architekten, Zurich > Collaborateurs: Nathanaël Chollet, Thomas Hildebrand, Rafael Ruprecht, Samuel Seiler, Marcel Buner > Spécialistes: Ingphi, Lausanne; Rigot + Rieben Engineering, Genève; Institut pour l'Economie de la Construction, Lausanne; Hüslér et associés, Lausanne; Transitec, Lausanne

6^{ème} rang > 6^{ème} prix, CHF 10 000.– et une indemnité d'un montant de CHF 21 000.–

> Architecture: burckhardtpartner, Carouge > Collaborateurs: Nicolas Vaucher, Céline Kobel, Helio Pareira, Céline Zbinden, Konstantinos Dell'Olivio > Spécialistes: Thomas Jundt, Carouge; Planair, La Sagne; Cécile Pisset, architecte paysagiste, Chêne-Bourg

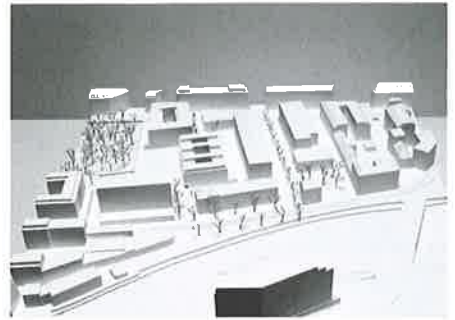
Jury > Membres > Laurent Geninasca, architecte, Neuchâtel (président); **Anita Frei**, architecte / urbaniste, Genève (vice-présidente); **Geneviève Bonnard**, architecte, Monthey; **Silvio Albino**, Maison de quartier de la Jonction; **Dominique Bakis-Metoudi**, Coopérative de la rue des Rois; **José Borella**, architecte, Service d'architecture, Ville de Genève; **Daniel Chambaz**, ingénieur, directeur DGE-DSPE, Etat de Genève; **Isabelle Charollais**, architecte, co-directrice DCA, Ville de Genève; **Luca Deon**, architecte, Lucerne; **Jean-Claude Frund**, architecte, Neuchâtel; **Olivier Lasserre**, architecte paysagiste, Neuchâtel; **Alain Louis**, architecte, Genève; **Luca Merlini**, architecte, Lausanne; **Patricia Mastroianni**, architecte, OLO-DCTI, Etat de Genève; **Eric Rossiaud**, président, Coopérative de l'habitat associatif; **Miltos Thomaidis**, architecte, Fondation pour le logement social de la Ville de Genève; **Renato Salvi**, architecte, Delémont; **Bojana Vasiljevic Menoud**, architecte, directrice DGAT-DCTI, Etat de Genève

> **Suppléants > Alain Charlet**, président, Coopérative de la rue des Rois; **Laurent Guidetti**, architecte, Lausanne; **Antoine Robert-Grandpierre**, architecte, Lausanne; **Guy Savary**, Fondation pour le logement social de la Ville de Genève; **Dario Taschetta**, Coopérative de l'habitat associatif

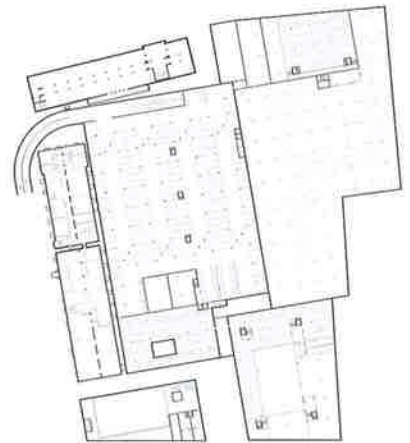
Informations > Maître d'ouvrage: Ville de Genève, Etat de Genève, Fondation de la Ville de Genève pour le logement social, Coopérative de l'habitat associatif et Coopérative de la rue des Rois > **Procédure:** Concours de projets d'urbanisme et d'architecture à deux degrés > **Participants:** 58 (1^{er} degré), 9 (2^{ème} degré) > **Organisateur de la procédure:** Atelier d'Architectes Athanase Spitsas & Dominique Zanghi, Genève > **Jugement:** septembre 2009 et janvier 2010



La continuité de l'espace public



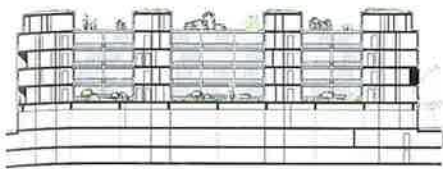
Modèle



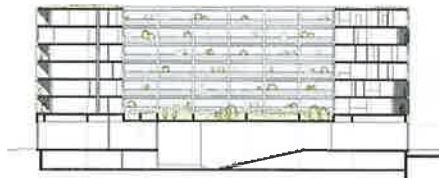
Plan sous-sol



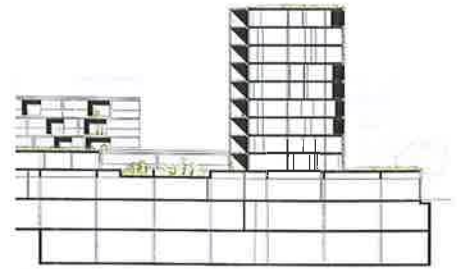
Plan rez-de-chaussée



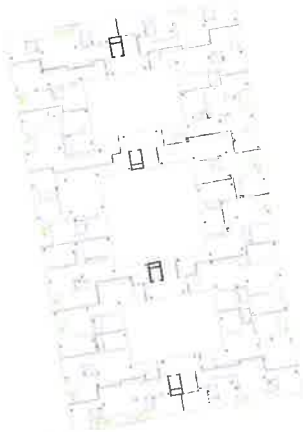
Coopérative de la rue des Rois: coupe



Fondation pour le logement social: coupe



Coopérative de l'habitat associatif: coupe



Coopérative de la rue des Rois: niveau 2



Fondation pour le logement social: niveau 3



Coopérative de l'habitat associatif: niveau 2



Niveau 1, étage intermédiaire de transition

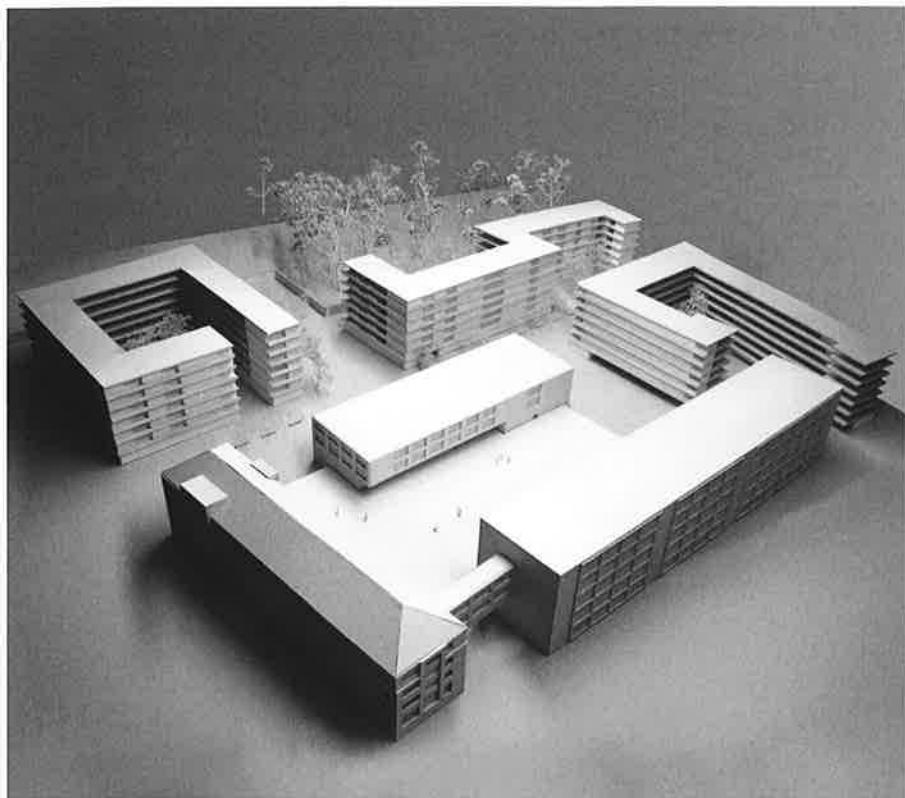
1^{er} rang > «Social Loft»

Dreier Frenzel, Lausanne

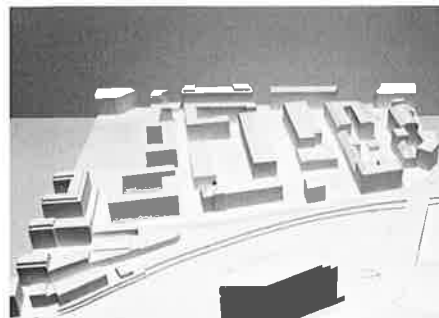
Le projet propose trois bâtiments différenciés selon les «modes de vie résidentiels». Leurs positionnements génèrent des espaces extérieurs de référence, en continuité de l'espace public du quartier. L'ensemble est complété par le volume de l'école qui referme l'îlot sur le boulevard St-Georges. La qualité urbanistique des espaces publics est convaincante. L'échelle des bâtiments proposés, leurs volumétries découpées ainsi que leurs positionnements créent un ensemble qui s'intègre aisément dans le tissu urbain, tout en rappelant le passé industriel du site.

Les typologies des logements sont générées par une disposition des noyaux sanitaires et des armoires de rangement, qui permet la définition des pièces d'habitation et d'un espace fluide qui les relie. Si ce système est judicieux, on peut s'interroger sur les difficultés ponctuelles d'aménagement liées aux poteaux. Le principe s'adapte aux trois différentes morphologies de bâtiments. Chaque appartement jouit d'une loggia ouverte sur le quartier.

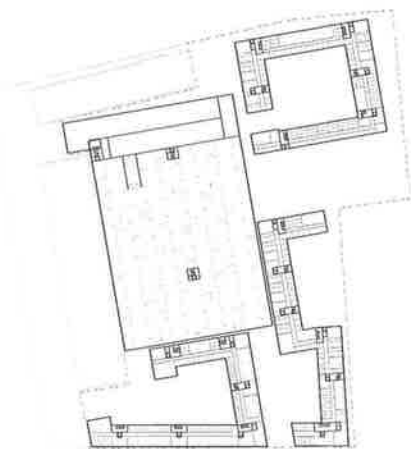
Le jury relève l'ambition, celle de développer un type d'habitat qui s'appuie sur une pluralité des modes de vie. La spatialité généreuse, la qualité des espaces en relation avec les cours intérieures et le quartier, le traitement des espaces communs trouvent une adéquation avec le caractère que l'on peut attendre d'un éco-quartier.



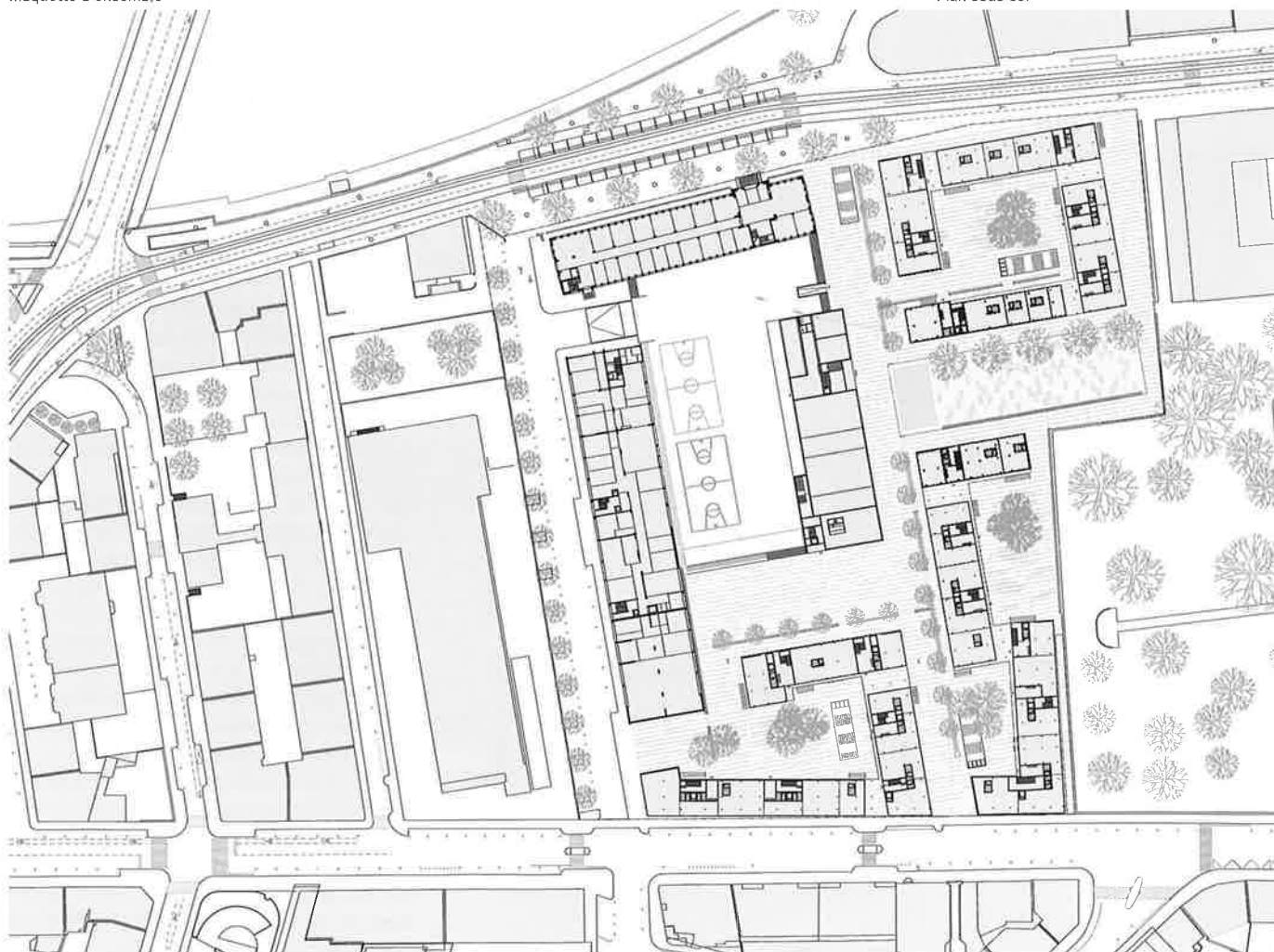
Maquette d'ensemble



Modèle

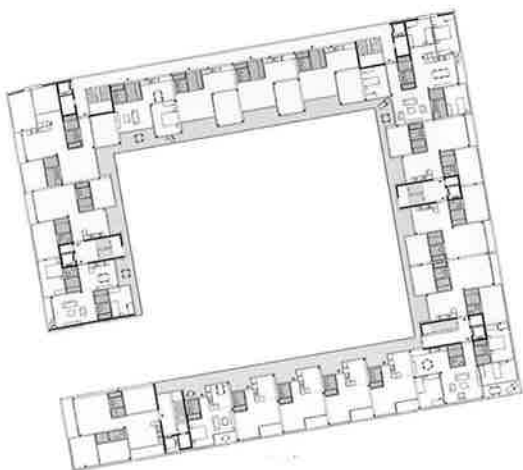


Plan sous-sol

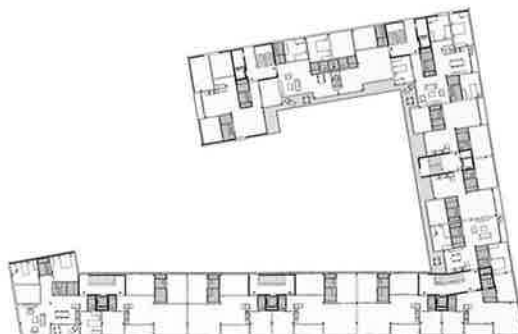


Plan rez-de-chaussée





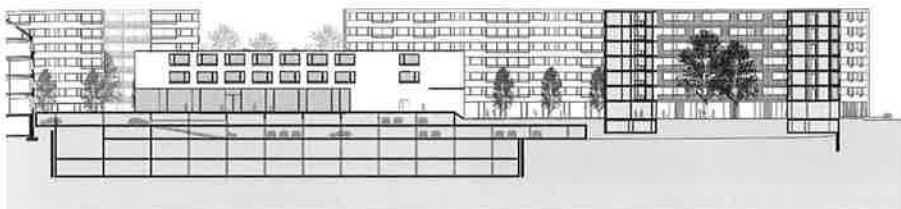
Fondation pour le logement social; plan étage type



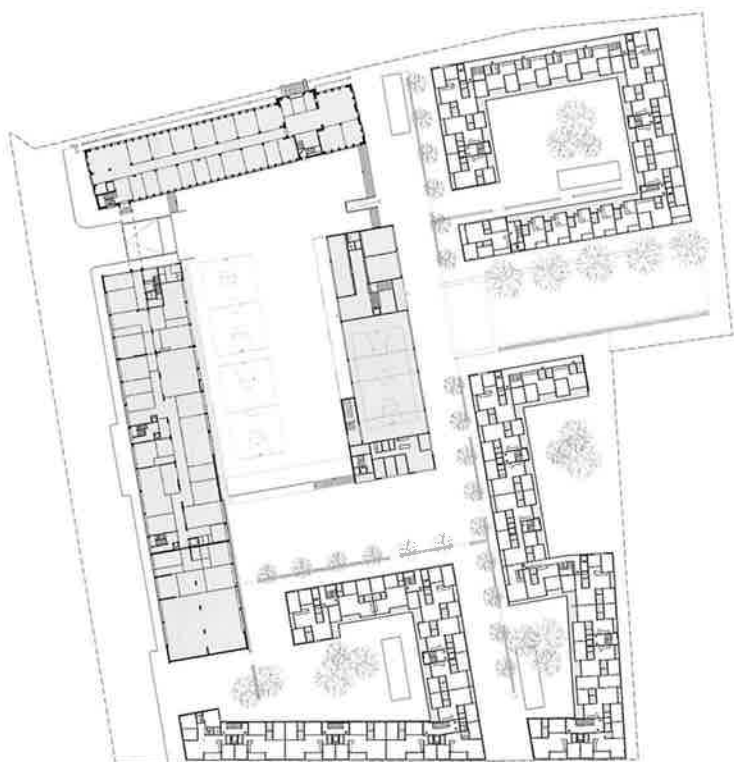
Coopérative de la rue des Rois; plan étage type



Coopérative de l'habitat associatif; plan étage type



Coupe



Rez supérieur école / étage logements

2^{ème} rang > «La Ruche»

bunq, Rolle

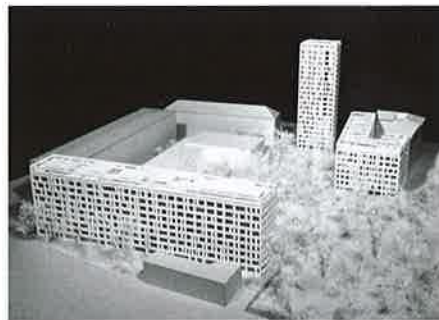
Le projet propose quatre entités bâties disposées le long d'une rue intérieure, reliant le boulevard St-Georges et la rue du Stand. Cet axe est ponctué de deux places, l'une minérale, destinée aux activités de quartier, l'autre végétale, avec des plantages ou jardins communautaires. Les trois unités de logements, présentant des morphologies différentes, sont organisées autour des cours. Implantée sur un socle, l'école occupe le centre du dispositif. Les rez-de-chaussée des immeubles de logement accueillent des arcades, avec une salle réservée au forum sur la place centrale du quartier. Le sous-sol est concentré dans la partie ouest du périmètre. Le parking et les dépôts sont accessibles par la rue des Gazomètres. La typologie des immeubles de logements est basée sur une trame et une structure ponctuelle.

Ce projet très urbain offre une bonne continuité avec le tissu bâti voisin. Il présente d'intéressantes qualités d'organisation spatiale et un équilibre des pleins et des vides convaincant. Il distingue différents types d'espaces ouverts, avec une progression du public au privé.

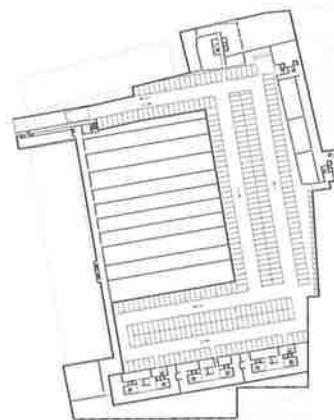
Le jury a apprécié la grande qualité de ce projet élégant et efficace qui apporte des réponses pertinentes quant à la dimension environnementale de l'éco-quartier. Il doute toutefois de sa capacité à développer pleinement les objectifs de vie de quartier et de lien social recherchés.



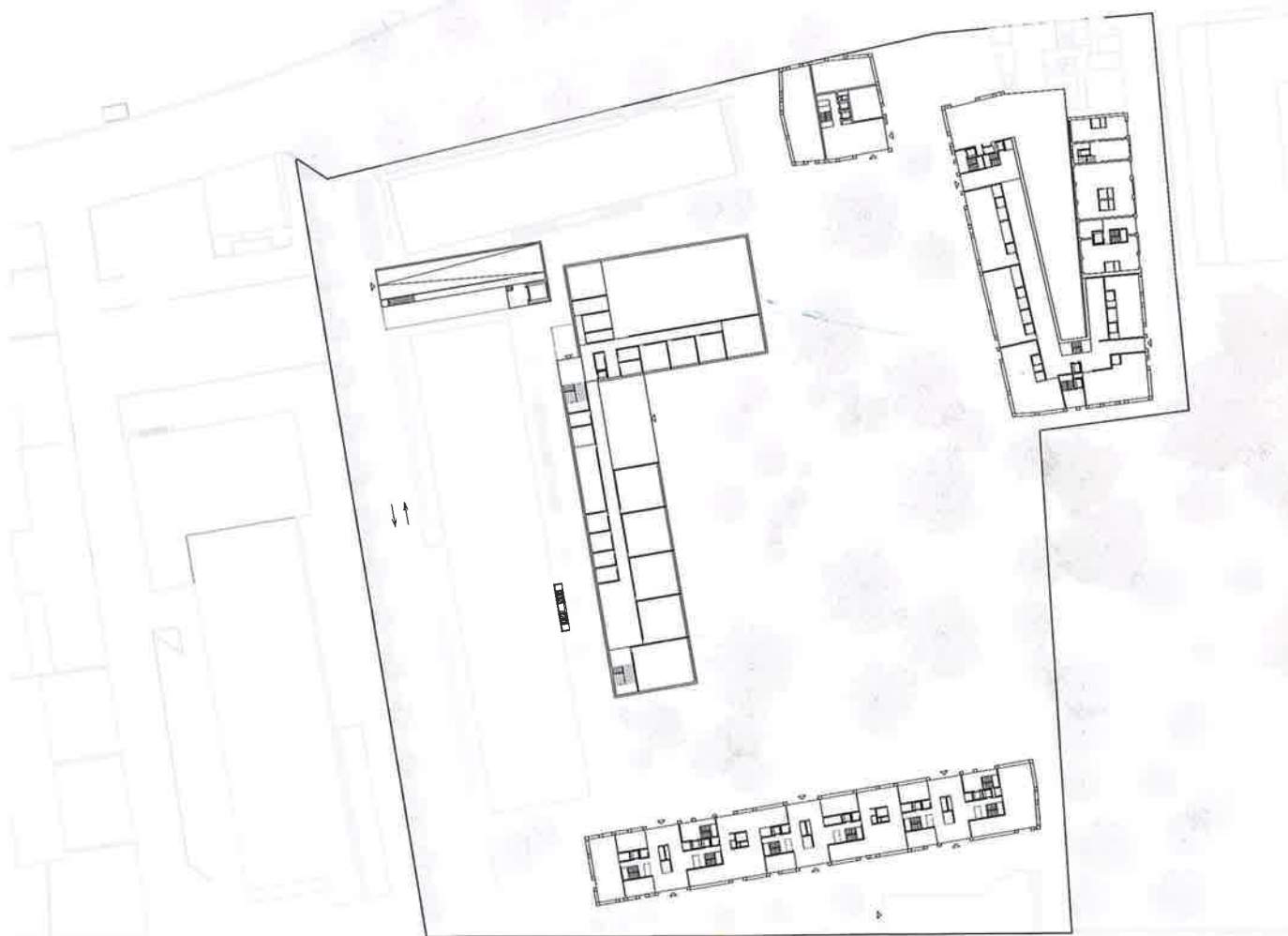
Un espace central fortement végétalisé se développe dans la continuité du cimetière des Rois.



Modèle



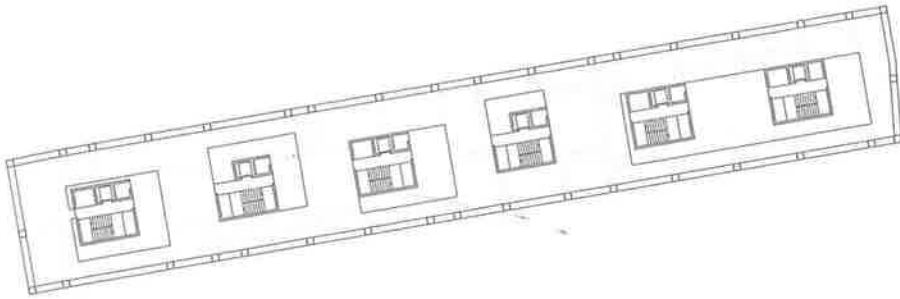
Plan sous-sol



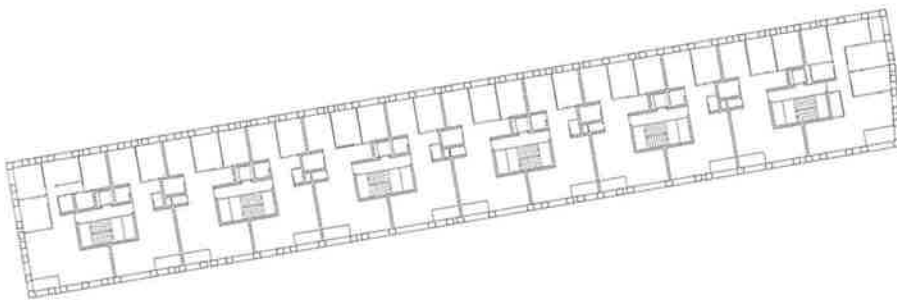
Plan rez-de-chaussée



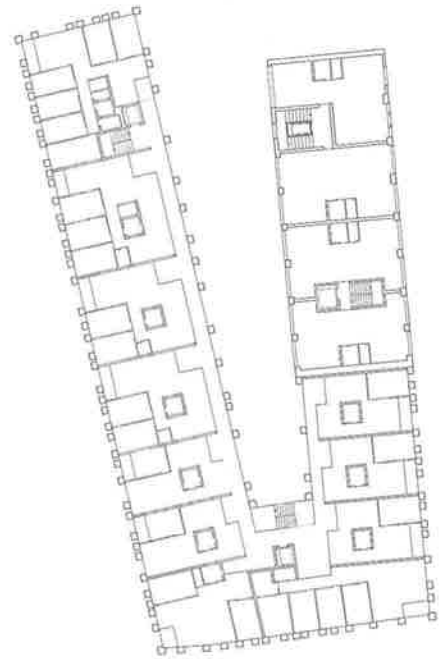
La tour, Fondation pour le logement social: plan étages paires (2, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18) et plan attique



La barre, Coopérative de la rue des Rois: plan attique



La barre, Coopérative de la rue des Rois: plan étage type



Coopérative de l'habitat associatif: plan étage type

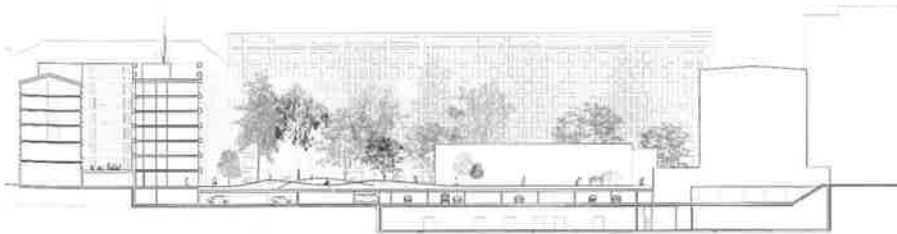
3^{ème} rang > «oasis»

Pierre-Alain Dupraz, Genève

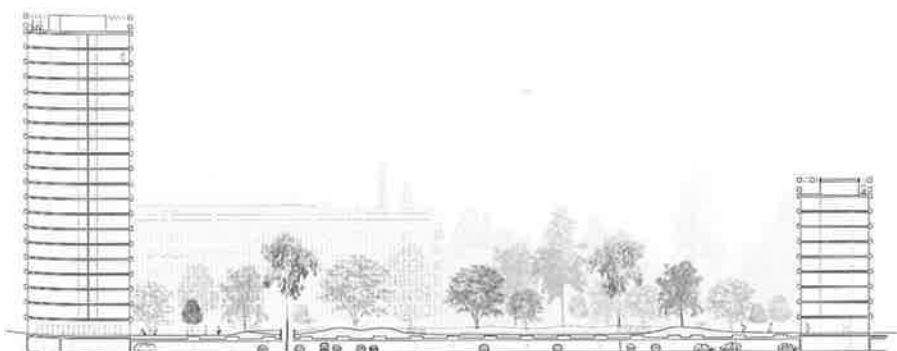
Le parti d'offrir au quartier un morceau de nature, sous la forme d'un grand espace public vert, en liaison visuelle avec le parc du cimetière des Rois, est intéressant. Autour de ce parc se placent l'école et les trois bâtiments d'habitation destinés chacun à l'une des coopératives maître d'ouvrage. Chacun de ces trois bâtiments se caractérise par une morphologie urbaine différente: au sud une «barre», au nord une tour et un bâtiment à cour en forme de V.

L'intérêt de cette prise de position est de considérer l'éco-quartier comme un lieu de rencontre des morphologies urbaines et de suggérer ainsi qu'il est un lieu de diversité, la conservation des deux bâtiments existants appuyant ce fait. Ce concept clair est apprécié par le jury.

Le statut de l'espace public est celui d'une nature «retrouvée», sous la forme d'un parc s'épanouissant sur la dalle du parking par l'apport d'une couche variable de terre: une luxuriante nature, implantée sur une topographie artificielle, traversée d'un réseau de cheminements aux lignes ondulantes. Le jury s'interroge sur la pertinence de la proposition qui ne retient que la dimension poétique du parc sans laisser place à une réelle appropriation sociale. Le jury estime que le projet n'intègre pas la dimension sociale sous-entendue par un éco-quartier. A vouloir créer une si belle nature, le projet se déconnecte de la réalité.



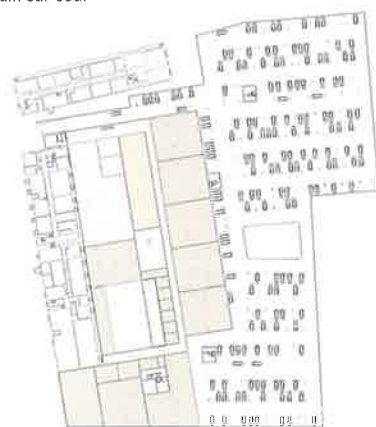
Coupe transversale sur la Coopérative de l'habitat associatif, le parc et le parking



Coupe longitudinale sur la tour, le parc et sur la barre



Jardin sur cour



Plan sous-sol



Plan implantation



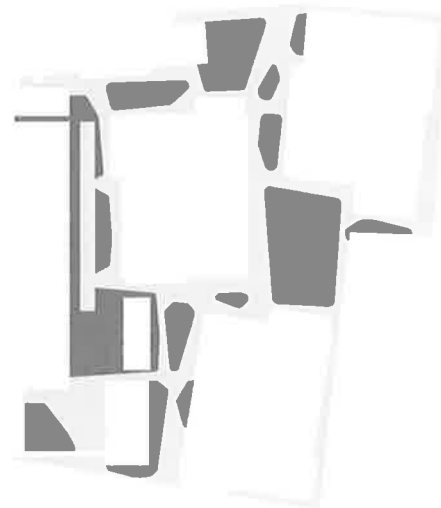
Coupe longitudinale sur la Coopérative de la rue des Rois



Coopérative de l'habitat associatif: rez-de-chaussée



Coopérative de l'habitat associatif: étages 1/3/5



Surfaces drainantes



Fondation pour le logement social: rez-de-chaussée



Fondation pour le logement social: étages 1/3/5



Coopérative de la rue des Rois: rez-de-chaussée



Coopérative de la rue des Rois: étages 1/3/5

4^{ème} rang > «jardin sur cour»

CLR Chevalley Longchamp Russbach, Genève

Le projet propose d'implanter, entre la rue du Stand et le boulevard St-Georges, trois immeubles locaux à cour centrale de dimension, d'organisation et d'expression identiques. Les deux immeubles sur la rue sont précisément orientés selon la géométrie de ces dernières, tandis que l'immeuble central et l'école suivent le parallélisme du bâtiment «des Gazomètres».

Les constructions, avec le contexte existant, définissent quatre espaces extérieurs majeurs clairs: «une place scolaire» en partie sud, «une place de jeux» en partie ouest, «une place de quartier» en partie est et en partie nord, «un espace de dégagement» en relation avec le quai du Rhône. Répartis à l'intérieur de trois volumes «glissés» sous chaque bâtiment, des locaux commerciaux animent l'espace public. Entre ces locaux, des accès privés sont créés et permettent de distribuer un hall central commun éclairé par un patio.

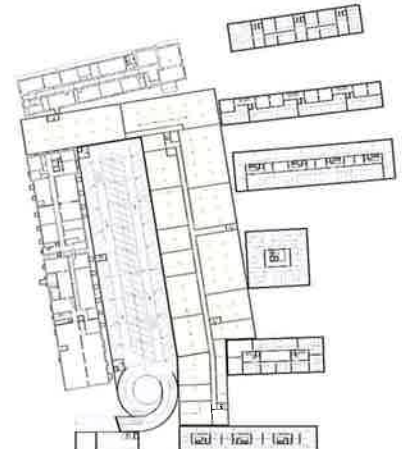
Si la simplicité de l'ensemble est appréciée, l'identification répétitive de chaque immeuble, tant par leur volumétrie que par leur expression ou encore leur organisation, est jugée trop mécanique et en contradiction avec les îlots implantés dans des situations différentes. Il en découle des distances entre les immeubles jugées trop faibles par endroit, comme si les immeubles étaient légèrement surdimensionnés pour être implantés à l'intérieur du périmètre à disposition.



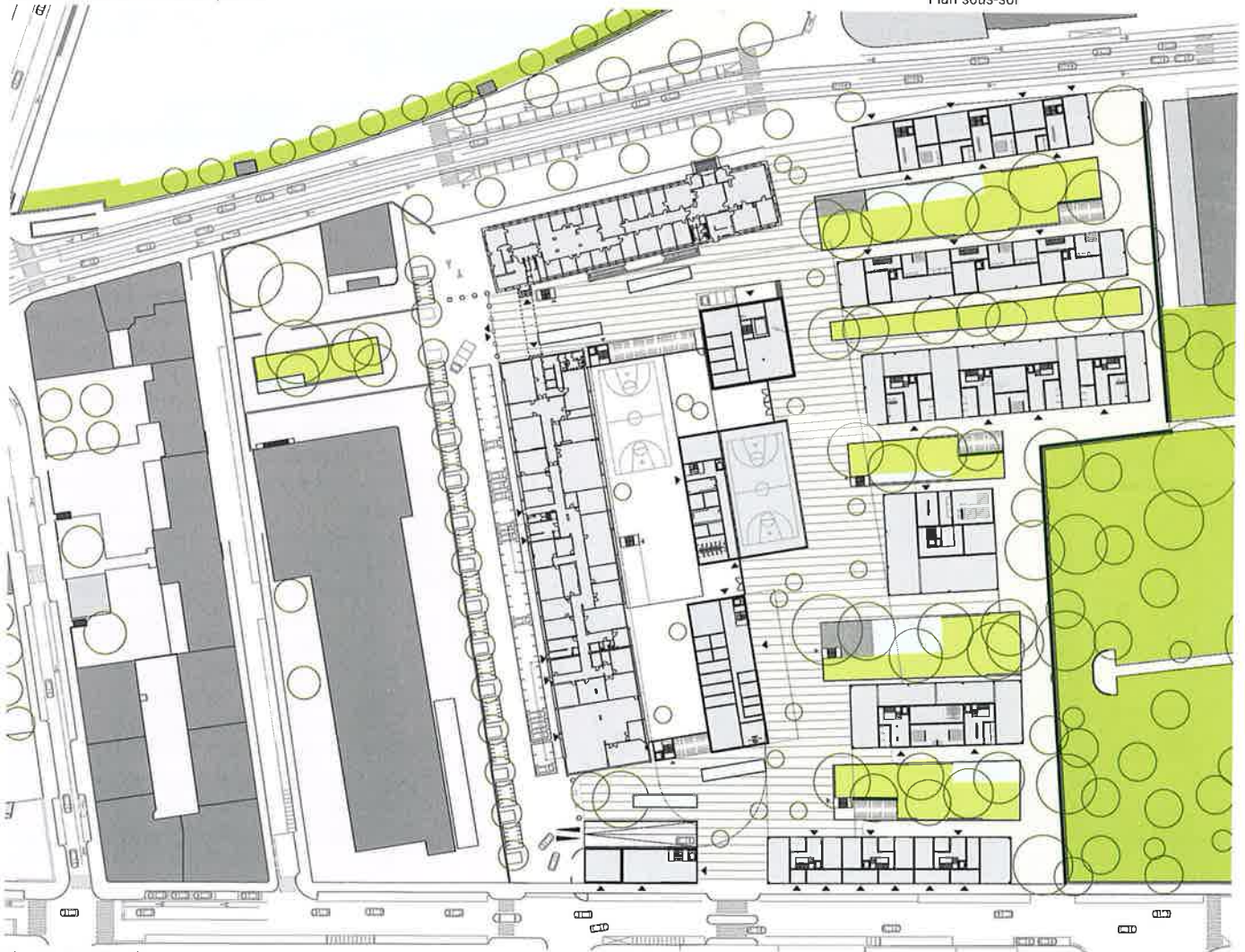
Atmosphère au sein de l'éco-quartier



Modèle en bois



Plan sous-sol



Plan rez-de-chaussée



Coupes transversales

**5^{ème} rang > «Bandes Urbaines»**

Blue Architects & Ruprecht Architekten, Zurich

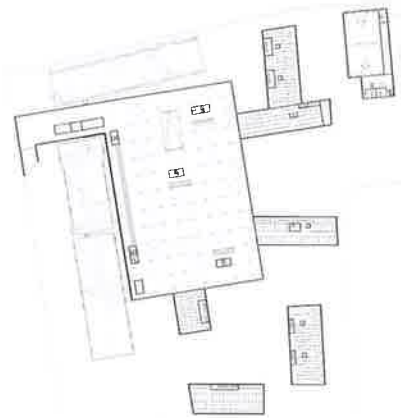
Le parti est intéressant. La structure en «bande» apporte une réponse urbaine et suggère une ambiance d'éco-quartier par ses vides entre les bâtiments. La création de plusieurs unités et leur différenciation en volume permet une vie conviviale. Les liaisons et connexions paysagères-biologiques proposées entre le cimetière des Rois et le quartier caractérisent ce projet qui offre une bonne perméabilité aux mobilités douces. La traversée non linéaire, entre le boulevard St-Georges et le quai du Rhône, est ponctuée par des échappées visuelles sur la végétation du cimetière entre les bâtiments. Bon nombre de ces espaces publics ou dévolus à la vie associative des coopératives sont abrités du bruit routier.

La typologie des appartements est problématique, notamment en regard des dimensions de certaines pièces. Un grand nombre de séjours n'offre pas le minimum de 3,50 m de largeur de façade et est donc non conforme. L'ensemble est terriblement compact et la surface des pièces est aux limites ou inférieure aux normes exigées.

Au niveau de son rez-de-chaussée, avec une belle mixité des usages, ce projet offrait une proposition intéressante pour un éco-quartier en ville. L'évolution du projet entre le 1^{er} et le 2^{ème} tour du concours a constitué une déception pour le jury qui n'a pu que constater la banalisation et le délitement du parti initial.



Aménagements paysagers



Plan sous-sol

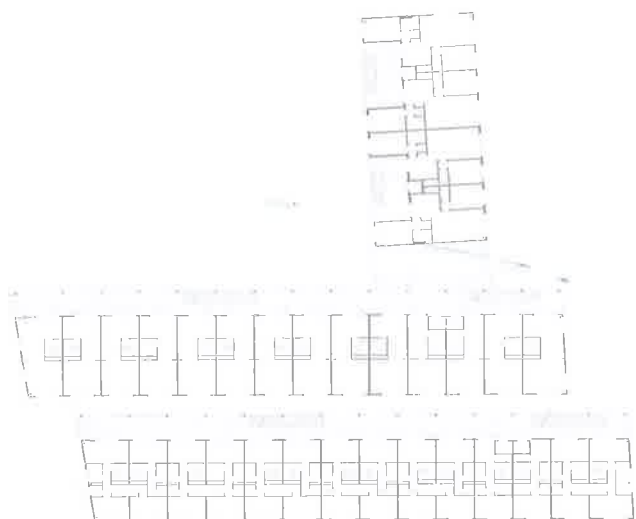


Plan rez-de-chaussée

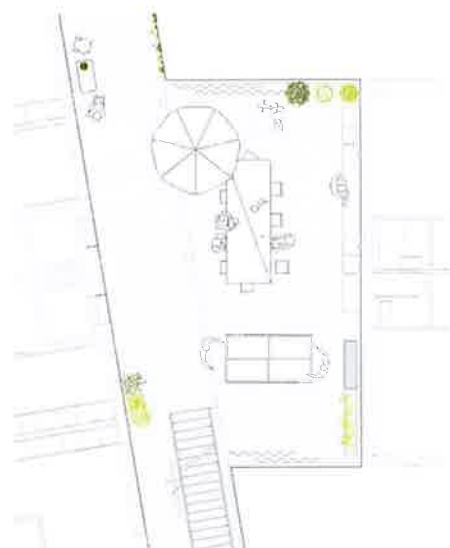




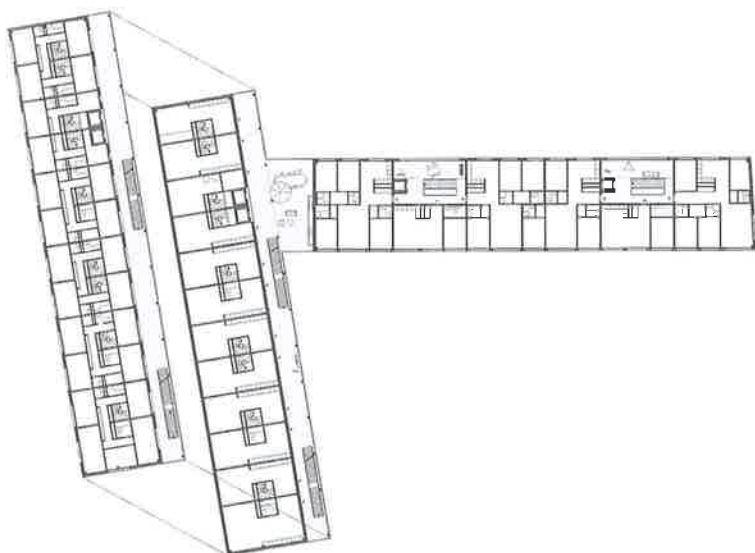
Coupe



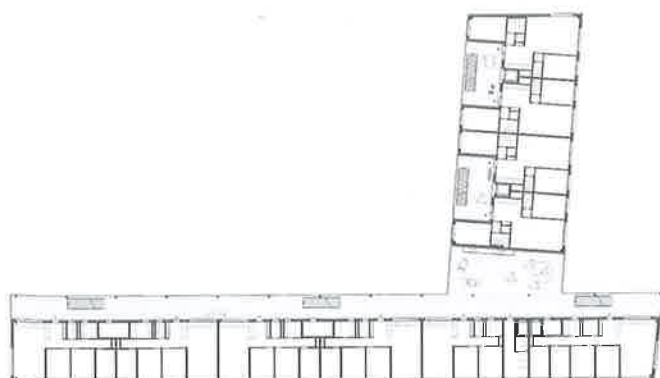
Fondation pour le logement social: étage type



Loggia collective sur coursive



Coopérative de l'habitat associatif: étage type



Coopérative de la rue des Rois: étage type

6^{ème} rang > «Little Turtle»

burckhardtpartner, Carouge

Le parti pris de ce projet a le mérite de la clarté. En implantant des bâtiments de haut gabarit – 8 et 9 niveaux sur rez-de-chaussée – il libère d'importants espaces au sol. Il organise trois ensembles distincts et situe l'école à l'extrémité nord-est du site. Ce projet attribue beaucoup d'importance à l'appropriation des espaces par les futurs habitants. Au sol, il distingue des espaces à caractère minéral: rue (destinée à recevoir des manifestations de quartier), place (orientée sur la rue du Stand et le Rhône) et des espaces végétalisés (cours). Ces espaces au sol sont complétés par des espaces semi-privatifs sous forme de coursives et loggias à tous les étages des immeubles. Les espaces ménagés entre les immeubles sous forme de «cours» ou «jardins» dédiés à des rencontres informelles et à la détente peuvent être crédibles en plan.

Le jury apprécie l'évolution du projet quant aux espaces collectifs situés aux étages, notamment par rapport au développement apporté aux articulations et à l'inversion de la distribution de l'immeuble de la Coopérative de l'habitat associatif. Il doute néanmoins de réelles possibilités d'usage avec de telles hauteurs et de telles orientations. En effet, ces coursives sont considérées par les auteurs comme des espaces majeurs du projet mais se retrouvent encore systématiquement dans une situation d'arrière.